

## EMPLOI ET FORMATION : Travailler en Suisse: ce qu'il faut savoir avant de postuler

**Date de parution:** Vendredi 18 juillet 2008

**Auteur:** Christian Lecomte

**FRONTALIERS. Un guide dit tout sur les salaires, la fiscalité, les assurances et la culture d'entreprise qui privilégie le dialogue.**

Une économie dynamique, des salaires hautement attractifs, une qualité de vie parmi les meilleures au monde, la Suisse est plus que jamais une destination professionnelle très prisée. En témoignent les quelque 70000 frontaliers qui, le matin, vont travailler à Genève. Ils sont par ailleurs de plus en plus nombreux à venir de plus loin, du nord de la France notamment, pour fuir les friches industrielles et les reconversions difficiles.

Mais la Suisse est-elle l'eldorado annoncé? «Il s'agit avant toute chose de briser l'angélisme de certains», répond David Talerman. Issu du milieu de la finance, ce Français a tiré de son expérience professionnelle de six ans à Lausanne un ouvrage de référence, «Travailler et vivre en Suisse», dont les 3000 exemplaires ont tous été écoulés. Une seconde édition est en vente depuis quelques semaines. Aujourd'hui animateur du site <http://www.expatswire.ch>, qui fournit des informations pratiques pour les futurs travailleurs en Suisse, David Talerman donne des conférences en France voisine. «Je mesure ainsi, explique-t-il, la méconnaissance totale de ces gens, qu'ils soient Lillois ou Bretons, qui désirent travailler en Suisse. Pour eux, Genève ne serait qu'une région française, comme un lointain département d'outre-mer. Ils ont tout à apprendre, en premier qu'ils se retrouvent dans un pays étranger dont les lois, notamment celles du travail, diffèrent largement des nôtres.»

Adieu les 35 heures

Son guide a le mérite de dépeindre cette Suisse dont les salaires moyens bruts frôlent à Genève les 6000 francs (jusqu'à trois fois plus que de l'autre côté de la frontière), mais où l'on travaille plus longtemps. Adieu les 35 heures et les RTT (récupération du temps de travail). De même, le travailleur est exclu du régime de la sécurité sociale et doit contracter une police d'assurance-maladie privée dont le montant va de 100 à 200 euros par mois.

L'ouvrage s'attarde aussi, et c'est sans doute là sa qualité majeure, sur la dimension culturelle de l'entreprise suisse, son mode de pensée, sa philosophie. «En France, cette culture est à la hussarde, on cherche très vite le rapport de force, tandis qu'en Suisse, un conflit ouvert équivaut à un échec, un aveu d'impuissance. Tout vaut mieux que la discorde», résume David Talerman. Autre nuance: la rédaction du CV. Le Français liste ses diplômes. Indispensable certes mais insuffisant. «Le patron suisse est pragmatique, il attend du concret, des chiffres: de combien, par exemple, le postulant a-t-il fait monter un chiffre d'affaires?» précise l'auteur.

D'autre part, le livre revient sur l'accord sur la libre circulation des personnes, sur les méthodes pour évaluer sa valeur sur le marché suisse, sur la fiscalité et les différents permis de travail. Il dresse enfin un portrait politique et institutionnel de la Suisse. «A peine 10% des candidats connaissent le nom du président de la Confédération, déplore David Talerman. Et 70% croient que Genève en est la capitale. Vous ne pouvez pas postuler dans ces conditions.»

\*«Travailler et vivre en Suisse. Guide pratique pour les résidents et frontaliers», David Talerman, Gualino Lextenso éditions, 440 p.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. [www.letemps.ch](http://www.letemps.ch)